



Service de garde La Petite Abeille

Entrée scolaire 2024-2025

Chers parents,

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une année scolaire riche en dynamisme, où le respect, la collaboration et l'engagement seront au centre de nos actions.

Nous avons très hâte d'accueillir vos enfants et de leur faire vivre des activités qui leur plairont et seront développer de nouvelles compétences. Pour les plus grands, nos activités renforceront leur sentiment d'autonomie et d'appartenance à leur école.

Dans le texte ci-dessous, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour assurer une entrée réussie de votre enfant au Service de garde.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES – MOIS D'AOÛT

Le service de garde sera ouvert le 23 et le 26 août exclusivement, de 7h jusqu'à 18h, pour les élèves préalablement inscrits. Veuillez noter que les élèves des classes Archipels ne peuvent pas participer à ces journées. Pour obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous à partir du 12 août au numéro de téléphone suivant : 418-623-0351 poste 3.

Si vous souhaitez annuler sans frais l'inscription de votre enfant pour ces deux jours en laissant un message sur la boîte vocale avant 13 août à 16h.

FACTURATION

Dès le mois de septembre, nous continuerons d'envoyer les factures par courriel. Il vous sera possible de payer par virement. Vous recevrez donc un premier état de compte au début du mois de septembre, qui inclura les frais pour les journées pédagogiques du mois d'août.

À noter : Si votre enfant était inscrit dans une autre école l'année dernière, vous devez vous assurer de supprimer l'ancien numéro de référence pour le paiement en ligne et d'utiliser le nouveau numéro qui figurera sur votre facture.

DÉBUT DES COURS

À partir du 27 août, à l'exception des élèves du préscolaire et des classes Archipel, le frais de garde s'appliqueront selon l'horaire que vous avez établi lors de l'inscription de votre enfant, et ce, même si celui-ci est absent lors des premières journées d'école.

SPÉCIFICATIONS

À l'heure du dîner, afin d'offrir un encadrement favorisant le bien-être de tous les élèves, votre enfant doit apporter un repas froid ou un thermos qui lui permettra d'avoir un repas chaud. Aucun repas ne pourra être réchauffé au micro-ondes. De plus, il faut prévoir un « ice pack » et des ustensiles, car ils ne sont pas fournis par le service de garde.

N'oubliez pas d'identifier l'ensemble des effets personnels de votre enfant (boîte à lunch, contenants, vêtements, etc.)

Natalie Chouinard, Directrice